

***Avenant n°1 aux lots n°3 et 4 du marché relatif à la fourniture
de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux***

Vu le rapport en date du 3 octobre 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 3 octobre 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- *d'adopter le projet d'avenant n°1 du marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux pour les lots n° 3 et 4.*
- *d'autoriser le Maire à signer ledit avenant et à le notifier aux sociétés Haba France et Biguet Distribution .*

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux

***Avenant n°1 aux lots n°3 et 4 du marché relatif à la fourniture
de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux***

Au vu du rapport établi le 3 octobre 2006 par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- *adopter le projet d'avenant n°1 du marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux pour les lots n° 3 et 4,*
- *autoriser le Maire à signer ledit avenant et à le notifier aux sociétés Haba France et Biguet Distribution .*

Le Directeur Général des Services


Christian OLLIVIER

***Avenant n°1 aux lots n°3 et 4 du marché relatif à la fourniture
de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux***

Par délibération en date du 16 juin 2006, le Conseil Municipal a attribué les lots n°3 et 4 du marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux.

La procédure initialement conduite par la Ville de Puteaux l'a été par appel d'offres ouvert. Elle a été déclarée infructueuse et relancée par voie de marchés négociés, ce qui a retardé d'autant l'attribution des marchés, rendant caduques les dates de périodicité annuelle des marchés. Une rectification de ces dates est intervenue suite à la délibération n°3302 du Conseil Municipal en date du 16 juin 2006. De fait, les pièces contractuelles du dossier de consultation doivent être amendées en conséquence.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- *d'adopter le projet d'avenant n°1 du marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux pour les lots n° 3 et 4.*
- *d'autoriser le Maire à signer ledit avenant et à le notifier aux sociétés Haba France et Biguet Distribution*

Le Directeur Général Adjoint des Services

Patrick HAULOT

Le projet d'avenant peut être consulté au Service du Conseil.

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment son article 16

Vu la délibération n° 3302 du 16 juin 2006, attribuant les lots n° 3 et 4 du marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux, aux sociétés HABA France et BIGUET DISTRIBUTION.

Vu les notifications expédiées le 10 août 2006 aux sociétés HABA France et BIGUET DISTRIBUTION,

Vu l'avenant n°1 au marché,

Vu le rapport en date du 3 octobre 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 3 octobre 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Délibère

Article 1 *Le projet d'avenant n°1 au marché relatif à la fourniture de mobiliers et fauteuils pour les services municipaux pour les lots n°3 et 4) est adopté.*

Article 2 *Le Maire ou son représentant est autorisé à signer l'avenant n°1 et à le notifier aux sociétés Haba France et Biguet Distribution*